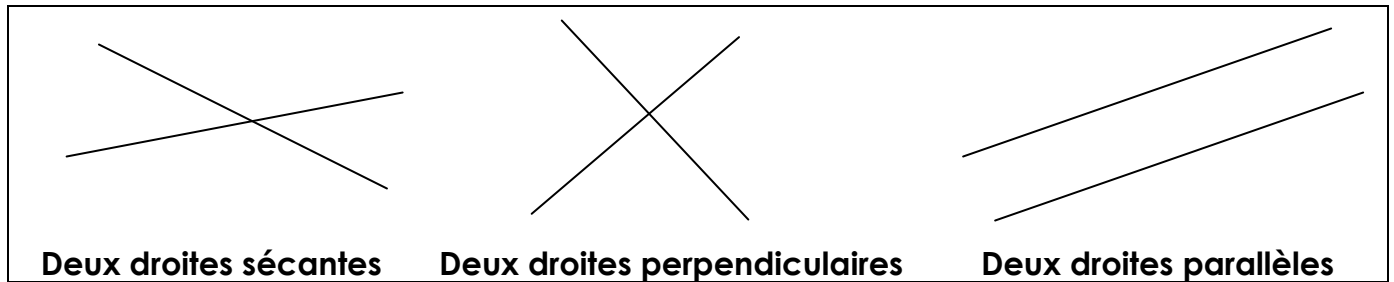


**Définition :**

- Une **droite** est un ensemble infini de points alignés.



- Deux droites **sécantes** sont deux droites qui se coupent.
- Deux droites **perpendiculaires** sont deux droites qui se coupent en formant quatre angles droits.
- Deux droites **parallèles** sont deux droites qui ne se coupent jamais.

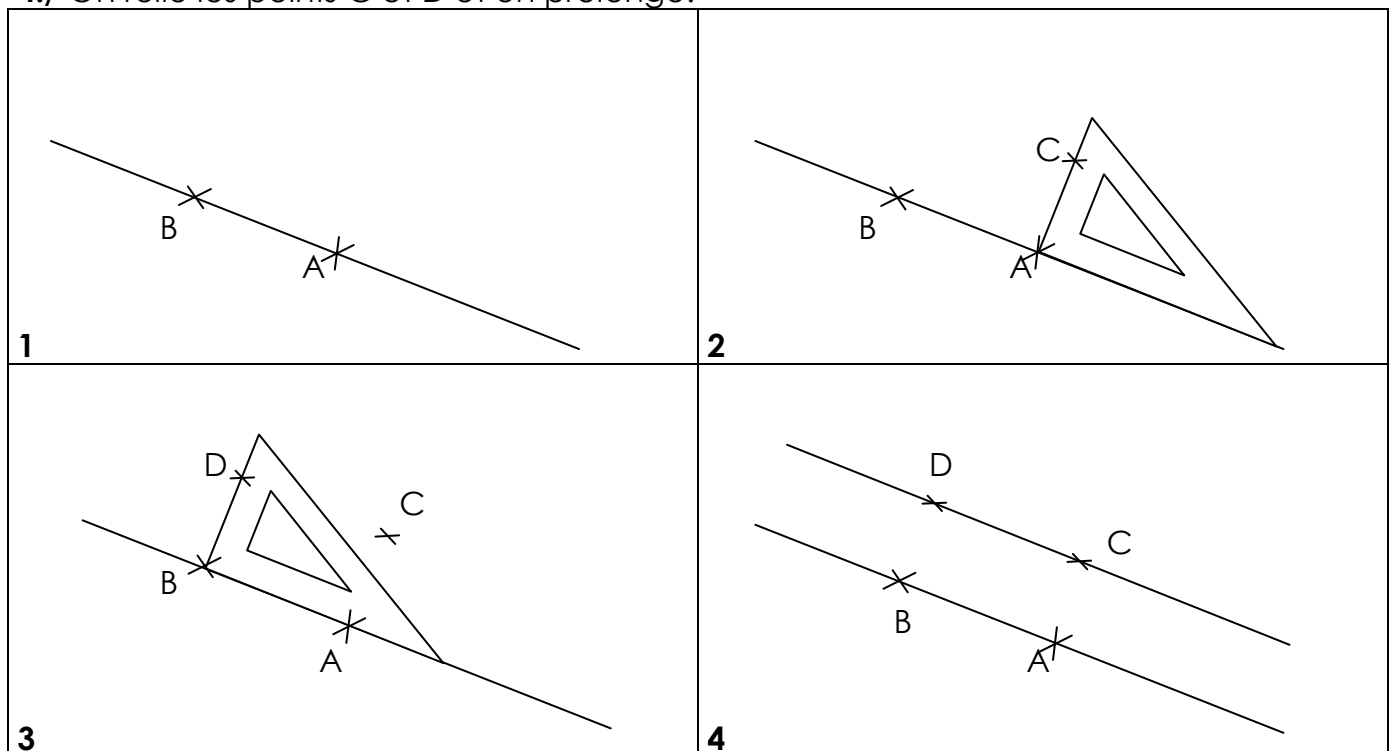
**1./ les droites parallèles :****Tracer de droites parallèles**

1./ On trace une première droite. On place deux points A et B sur cette droite, séparés de quelques centimètres.

2./ On place un des côtés de l'équerre formant l'angle droit le long de la droite. On fait glisser l'équerre sur cette droite jusqu'au point A. On place le point C, à la distance voulue de A, sur la droite perpendiculaire.

3./ On procède de la même façon avec le point B et on place le point D à la même distance.

4./ On relie les points C et D et on prolonge.

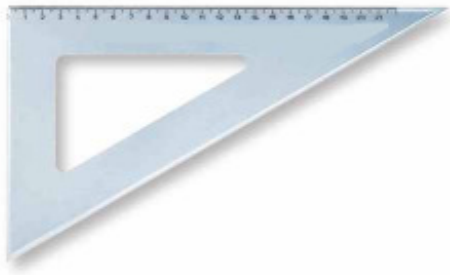


On note  $(AB) \parallel (CD)$

A la deuxième étape, on peut aussi tracer la droite perpendiculaire à la droite (AC) à partir du point C. En la prolongeant, on obtient alors la droite parallèle souhaitée.

Remarques : Deux droites perpendiculaires à une même troisième sont parallèles entre elles !...

## 2./ les droites perpendiculaires :



L'instrument indispensable à la construction des droites perpendiculaires est **l'équerre**.

L'équerre a la forme de **l'angle droit**, ce qui permet de disposer d'un angle droit déjà prêt.

### **Tracer de droites perpendiculaires**

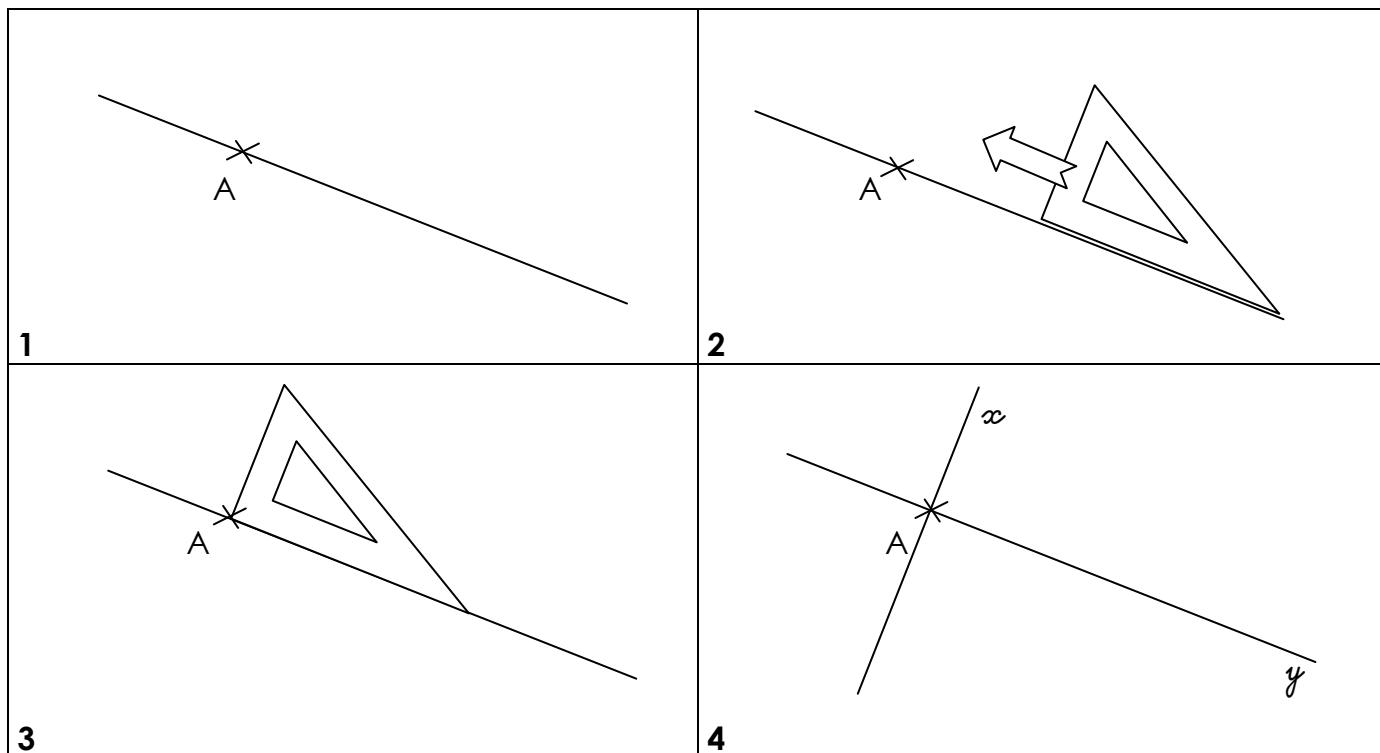
1./ On trace une première droite. On place un point A sur cette droite, là où on souhaite tracer la droite perpendiculaire.

2./ On place un des côtés de l'équerre formant l'angle droit le long de la droite.

3./ On fait glisser l'équerre sur cette droite jusqu'au point A.

Le deuxième côté de l'équerre détermine une partie de la droite perpendiculaire souhaitée.

4./ On la trace et on la prolonge.



(On peut procéder de la même manière si le point n'est pas sur la droite)

On note  $(x) \perp (y)$